

UNE GRANDE MANIFESTATION LAIQUE

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Comme chaque année à pareille époque les distributions de prix vont se dérouler samedi et dimanche dans notre localité.

Ce sont des cérémonies qui d'année en année, prennent une importance accrue étant donné l'accroissement des effectifs scolaires.

Le nombre des lauréats va grandissant et c'est tant mieux.

Ainsi samedi 28 juin et dimanche 29, à 8 h. 30, au cinéma Rex, auront lieu ces cérémonies traditionnelles.

La première rassemblera les lauréats des classes de 4^{me}, 3^{me}, 2^{me} et 1^{ère} techniques et secondaires (garçons et filles) ainsi que les classes terminales (Mathématiques élémentaires et Sciences expérimentales).

La seconde rassemblera les classes de 5^{me} et 6^{me} des deux collèges.

Il n'est plus possible de faire, comme par le passé une seule distribution des prix, la salle du Rex, s'avérant trop petite.

La cérémonie du samedi sera présidée par M. Benjamin Valoton, homme de lettres, membre de l'Académie du Var. Celle de dimanche par M. Baudoin, membre de l'Académie du Var également.

Les discours d'usage seront prononcés par MM. Boillard et Beretti, professeurs d'Histoire et Géographie.

De nombreuses personnalités seront présentes : Représentants de la Municipalité, de la Caisse des Ecoles, délégués cantonaux, parents d'élèves, Amicale laïque, Corps enseignant...

Tous ceux qui soutiennent et défendent inlassablement l'Ecole laïque seront là pour applaudir la lecture du palmarès qui s'annonce fort chargé.

Près de 500 élèves seront récompensés de leur application et de leur travail. Parmi eux une cinquantaine recevront des prix d'Excellence qui seront de magnifiques ouvrages à caractère littéraire ou scientifique.

Les prix d'Excellence sont offerts par la Caisse des Ecoles dans les deux Collèges.

L'ensemble des récompenses est offert par la Municipalité. Il s'y ajoutent de nombreux prix spéciaux, dons de diverses personnalités ou associations :

Association des parents d'élèves, Amicale laïque, prix spécial de M. le Maire, prix de l'adjoint à l'Instruction publique, livrets de Caisse d'Epargne, etc...

On peut évaluer à près de 500.000 francs le montant global des récompenses distribués à nos écoliers et étudiants.

Mais la distribution des prix n'est pas seulement la consécration de leurs efforts persévérants. C'est aussi une manifestation de la vitalité de l'Ecole laïque. Nous tenons à le souligner à un moment où ses adversaires rêvent de l'étrangler définitivement.

Braves gens qui viendrez applaudir aux succès mérités de vos enfants, dites-vous bien que le triomphe du pouvoir personnel dans notre pays serait la fin de l'Ecole laïque, fondement de la République.

Il ne serait plus question de distribution des prix, de fournitures gratuites ou de tout autre avantage dont les enfants bénéficient aujourd'hui.

Il est bon de rappeler surtout à des laïques qui ont tendance à l'oublier qu'à l'époque de Pétain, une loi du 18 septembre 1940 supprima les Ecoles Normales dont l'esprit républicain et laïque effrayait les tenants de « l'ordre nouveau », que des lois se succédèrent pour dissoudre le syndicat des Instituteurs, pour supprimer les Caisses des Ecoles pour dissoudre la Ligue de l'Enseignement, pour poursuivre et révoquer les fonctionnaires laïques et dans le même temps pour gonfler le budget des écoles confessionnelles.

Les anciens pétainistes relèvent la tête aujourd'hui et rêvent de revanche.

C'est pourquoi il y a lieu d'être inquiet sur le sort de notre école.

Nous sommes cependant convaincus que les laïques et les républicains sauront s'unir pour défendre les institutions qu'ils se sont librement données et l'Ecole de la République en particulier.

Nous les appelons à se joindre à nous pour féliciter tous les lauréats et leur souhaiter les meilleurs résultats à leurs examens et concours de fin d'année pour remercier les chefs d'établissements et les professeurs dévoués et adresser à tous, petits et grands, nos vœux de bonnes vacances.

Pour la Municipalité M. Autran.